



Direction de la Proximité et de la
Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DE QUARTIER DE GOISE/CHAMPOMMIER/CHAMPCLAIROT

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 SEPTEMBRE 2004

Présents :

Les Co-Présidents : Marie-Edith BERNARD, Jacques TAPIN

Elus membres du conseil de quartier : Luc DELARGARDE, Isabelle RONDEAU,
Elisabeth BEAUVAIS

Membres du Conseil de Quartier, Francis VACKER, Annick DEFAYE, Djilali HABBOUCHI, Chantal BARRE, Monique BALIROS-PAIN, Pierre TAPIN, Philippe AUBINEAU, Marie-Reine MARSAULT, Roselyne VILLEMUR, Renée CHABOISSANT, Marie-Josèphe DENIZEAU, Pierrette FRADIN, Guy MOYNET, Christine UBERTI, Philippe BARATANGE, Marc BILLARD, Bernard FRADIN, Alain FRECHARD, Clément GAGNETTE, Claude LUCET, Philippe MIRE, Jean-Paul PIECOUP, Monique RIVAULT.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Concertation et Conseils de Quartier, Bruno BROSSARD Assistant de Conseils de Quartier.

Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie Participative, Fabienne RAVENEAU, Adjointe à la voirie.

Excusés : Christine HYPEAU, Bernard PENICAUD, Nathalie POIBLEAUD, Jean-Jacques ADAM.

Absents : Yves BEAUVAIS, Philippe BEULE, Michèle COUPRIE, André DIXNEUF, Fernande GOYER, Valérie LEROY, David MOREAU, Pascal VEQUE, Hugues ALLEGRE, Noël CHAUVIN, Gilbert DELESTRE, Raymond DERBORD, Jean JUBIEN.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Jacques TAPIN ouvre la séance en accueillant les participants, conseillers et public et rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Bilan du fonctionnement du Conseil de Quartier,
- Bilan des projets,
- Bilan financier
- Perspectives pour 2005
- Questions diverses (autant du côté des conseillers de quartiers que des membres du public.

Il précise que Fabienne RAVENEAU, Adjointe à la Voirie est venue ce soir pour présenter le projet de réaménagement de la rue de la Plaine. Il précise également que ce projet a été affiché lors de la fête du quartier du 11 septembre 2004.

Jacques TAPIN fait quelques observations quant au bilan de cette année écoulée depuis l'Assemblée générale 2003 :

- *L'achat de matériel pour les écoles sur les crédits du conseil pour 52 000 €*
- *La création de la MCSP sur l'espace proche de la piscine à Champommier sur les crédits de quartier pour 68 000 €*
- *La visite du quartier de Goise/Champommier/Champclairiot*
- *La formalisation du projet d'aménagement et d'embellissement devant l'école Ferdinand Buisson*
- *Les avis et propositions dans le cadre de la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et des commissions inter quartiers comme pistes cyclables notamment*
- *Il est également nécessaire de mentionner les demandes relatives à la voirie dues à l'aménagement de certains secteurs, demandes parfois anciennes mais qui trouvent aujourd'hui leur aboutissement comme l'aménagement devant l'école G. Sand*

Il est enfin important de rappeler les nombreux points qui posent problème ou qui nécessitent amélioration, non seulement pour les habitants, les riverains mais aussi pour les usagers :

- *la circulation et ses points noirs : le carrefour centre de tri – le rond-point devant le lycée P. Guérin – l'avenue de Limoges – la rue Sainte Catherine – la rue de la Plaine – et d'une manière générale ce qui touche à la circulation et au stationnement (rue de Romagné, rue de la Perche).*
- *L'aménagement de la future zone d'activités ou espaces à urbaniser comme les établissements Lacheteau, l'espace SEITA, la route d'Aiffres, l'espace laissé libre par VM matériaux, les opérations en cours de l'OPAC sur les rues Poisson, bientôt rue de la Paix, mais aussi au rond-point de Baudelaire...*

Autant de dossiers qui m'amène à insister sur deux points essentiels, conditions de la réussite de la démocratie participative :

- *Le travail par projet selon une méthode qui implique tous les acteurs concernés. Dans ce contexte, insistons sur l'importance de l'accès aux informations, ce qui suppose de bons relais entre habitants et municipalité*
- *La préoccupation de l'intérêt général dans nos démarches ainsi que le souci d'une recherche d'équilibre et de complémentarité entre nos trois unités de base que sont Champclairiot, Champommier et Goise.*

Je terminerai sur le bilan participatif : comme le montre les statistiques, il est « correct » (75 % de membres présents en moyenne) mais une baisse a été amorcée, nous notons la présence constante et régulière des « suppléants » et nous déplorons cinq démissions :

-deux, déçus vis à vis des attentes

-trois pour raison personnelle ou professionnelle

Nous sommes dans notre troisième année, la dernière du mandat, il faut simplement souhaiter que le renouvellement se fasse au mieux, il y a encore beaucoup à faire dans notre quartier. »

Objet : rue de la Plaine – Présentation par Fabienne RAVENEAU

Ce projet est une priorité menée depuis plusieurs années par les habitants et inscrit au programme de la Ville en 2005 pour un budget de 300 000 €. L'appel d'offres est prévu mi-octobre pour une réalisation entre février et Pâques 2005. Un plan de cet aménagement a été remis à l'école pour avis. Les piétons et les vélos sont privilégiés. Les espaces verts seront nettement améliorés avec de nouvelles plantations d'arbres, de fleurs et de bambous. La chaussée ne sera plus en ligne droite mais en courbe avec l'aménagement d'une placette devant l'école en zone 30, équipée d'un plateau légèrement surélevé qui laissera au bus la possibilité de passer.

Elle précise que le service voirie est à la recherche d'entreprises qui pourrait proposer une signalétique ludique. Cet aménagement coûte cher, donc pour le moment l'école Georges Sand ainsi que 5 ou 6 autres écoles ont été choisies pour installer cette signalétique.

Il y aura davantage de stationnement avec la création de places de l'autre côté de l'école. L'abri bus est maintenu et aménagé conformément à la réglementation pour les personnes à mobilité réduite.

Si les membres du Conseil de Quartier souhaitent émettre des suggestions, Fabienne RAVENEAU les invite à le faire auprès du service Conseils de Quartier.

INTERVENTIONS DU PUBLIC ET DES CONSEILLERS

**un aménagement est-il prévu jusqu'à la rue Réaumur , les enfants passent par là*

F. Raveneau : non l'aménagement s'arrête au rond point.

J. Tapin : il faut prendre cette demande en compte. Le conseil de quartier pourrait prendre en charge des aménagements complémentaires en 2005 et après.

**il serait nécessaire de poursuivre la partie piétonnière et cyclable de la rue de Romagné à l'école*

F. Raveneau en prend note.

**face à l'école, une rue va déboucher*

F. Raveneau : oui mais il n'est pas prévu de sortie voiture. Elle note que le conseil ne le souhaite pas.

**pour le stationnement, il faut prendre en compte les jours de match, le personnel du collège...*

F. Raveneau : cela a été fait, le nombre de places correspond aux besoins exprimés.

**le sens des places handicapé ne permet pas toujours aux fauteuils d'être descendus en sécurité*

F. Raveneau : effectivement, il n'y a pas toujours la place nécessaire mais nous faisons au mieux et toujours en accord avec l'APF.

**le plan vigipirate ?*

F. Raveneau : il est respecté avec la création de la placette.

Objet : rue de Romagné

Une proposition d'aménagement est remise au conseil de quartier pour avis. F. Raveneau se tient à la disposition de la commission pour tous renseignements complémentaires.
Le conseil s'interroge sur la façon de procéder avec les habitants et riverains concernés.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

F. Raveneau : les services essaient de faire un maximum de concertation mais il peut y avoir des insuffisances. Il faut donc faire évoluer les méthodes (enquêtes de proximité, réunions publiques,...) Mais tout le monde ne répond pas ou ne vient pas lors des réunions publiques ce qui peut poser problèmes au moment des travaux. Nous n'avons pas encore la solution idéale et nous avons besoin de l'avis des conseils.

Objet : Fonctionnement du conseil

Jacques TAPIN a travaillé sur un document permettant aux membres du conseil de s'exprimer sur différents points à analyser : le déroulement des conseils (ordre du jour, animations, prise de parole, comptes-rendus), le travail par projet (programmation, méthode, résultats), le dialogue avec les élus et les services municipaux (échanges, informations, relais pour les dossiers), le budget (suivi, anticipations), le rôle des conseillers de quartiers (remontée des demandes, procédures à suivre,..).

1 - Déroulement des conseils

Les membres du conseil de quartier auraient souhaité obtenir ce document au préalable afin de pouvoir réfléchir. Ils demandent, dorénavant, à recevoir les documents avant chaque réunion.

Il y a certains membres du conseil qui ne prennent jamais la parole ! Pourquoi ne pas travailler en groupe en début de conseil afin de réfléchir sur tel et tel sujet et donner ainsi la parole à tout le monde ?

Il serait intéressant de se réunir plus souvent dans l'année ce qui permettrait d'alléger l'ordre du jour. Avoir un rythme des réunions plus régulier.

Il faudrait également trouver une méthode plus souple pour la validation du compte-rendu.

2 - Travail par projet

Il y a un manque de méthode avec les services municipaux (c'est trop long pour avoir les documents demandés, long pour avoir les bons interlocuteurs) ex : Place Ferdinand Buisson, attente de propositions de la part du service, à valider par le groupe de travail. Les membres du groupe de travail n'ont pas la capacité technique de dessiner le projet, ce sont les techniciens du service qui doivent le faire à partir des propositions qui leur sont données.

Pour autant, ce dossier est exemplaire dans sa conduite mais : cette remarque permet au conseil de prendre conscience qu'un projet ne se met pas en place tout de suite. Et Rodolphe Challet pense que c'est au conseil de quartier de ne pas « lâcher », et de faire en sorte que les projets avancent auprès des services municipaux qui doivent encore évoluer dans leurs pratiques.

3 - Rôle des conseillers de quartier

Ne pourrait-on pas obtenir un guide qui permettrait de connaître les limites de pouvoir des conseillers de quartiers ? Que faire lorsqu'un riverain nous présente ses doléances ? A qui transmettre ces demandes ? Pourrait il y avoir, dans la charte, un point sur le rôle des conseillers de quartiers ?

<p>Le conseil de quartier est là pour travailler en priorité sur l'intérêt général. Les demandes individuelles peuvent être transmises à la MCSP, au service concertation conseils de quartier, aux associations de quartier...</p> <p>Il n'est pas souhaitable que le rôle des conseillers soit précisé dans la charte car chacun doit pouvoir faire en fonction de sa sensibilité, de ses capacités, il doit rester libre de s'impliquer comme il le souhaite.</p> <p>Le conseil de quartier doit sortir de la relation individuelle et aller vers une relation pour un débat collectif. Il serait intéressant de débattre de cela dans des petits groupes.</p> <p>4 – Budget :</p> <p>Comment peut-on avoir un suivi au niveau du budget ? Un conseiller devait suivre cette question ? Toutes les fiches de proximité engendrent elles des dépenses ?</p> <p>Toutes les fiches n'engendrent pas forcément de dépenses (demandes de renseignements). Les coûts engendrés peuvent l'être sur le budget général ou sur les crédits de quartier. Cette question est assez complexe à traiter car il s'agit d'une pratique très récente. Un atelier « Budget des conseils de quartier » est mis en place lors de la séance plénière de 2 octobre pour justement y réfléchir.</p> <p>L'important c'est de proposer et de faire progresser les projets plutôt que de focaliser sur les dépenses qui, pour 2004, discréditent plus notre conseil qu'elles ne le valorisent.</p>
<p>Objet : présentation du budget du conseil</p> <p>Le conseil a dépensé 13 230 € - voir état des dépenses.</p>
<p>Objet : Tableau de bord – lecture des projets réalisés, en cours et proposés au conseil municipal en réalisation pour 2005. (document ci-joint) – Commentaires :</p>
<p>*Matériel Ecoles</p> <p>Le conseil de quartier a voté l'achat de matériel pour l'école Jean Mermoz. A ce jour rien n'a été livré. Pourquoi ?</p>
<p>La demande sera faite auprès du service des affaires scolaires.</p>
<p>*Achat d'un pare ballons pour la MCSP</p> <p>Le service bâtiment demande la prise en charge d'un pare ballons pour le terrain de basket situé à proximité de la MCSP. Le conseil précise que le pare ballons est déjà installé.</p>
<p>Accord du conseil. Une abstention. Fiche de proximité signée pour un montant de 4 000 €.</p>
<p>*Remboursement de frais</p> <p>Lors de la visite de quartier, un membre du conseil avait pris en charge de filmer la visite et demande s'il y a la possibilité d'être remboursé des frais engagés</p>
<p>Le service conseils de quartier va s'en occuper.</p>
<p>*Château d'eau – rue des Fiefs</p> <p>Y a-t-il une information de faite auprès des riverains quant à la destruction du château d'eau ?</p>
<p>Une information sera faite sous forme d'info-quartier.</p>
<p>*MCSP</p> <p>Le Conseil de quartier a fait une demande d'éclairage supplémentaire de la MCSP.</p>
<p>L'éclairage supplémentaire a été réalisé.</p>

***Panneau d'affichage**

Le Conseil de quartier souhaite un panneau d'affichage en liège ou aimanté à installer dans la salle de réunion de la MCSP

Un fiche de proximité est signée.

***Rue des Fiefs**

Il faudrait interdire le stationnement devant le lycée Paul Guérin et matérialiser des emplacements uniquement pour les bus tout en sachant qu'il faut laisser l'accès des étudiants aux passages piétons.

Il faudrait également soulever le problème de l'aménagement avec plots qui est réalisé en bas de la rue. Les 2 roues, en remontant la rue, empruntent la voie de gauche.

On remarque que certains aménagements ponctuels sont réalisés à la demande de riverains et le sont assez rapidement. Il faudrait peut-être avant de réaliser aussi vite, voir s'il n'y a pas un aménagement plus global à envisager.

***Rue de la Perche**

Le conseil avait rédigé une fiche de proximité demandant la réfection des trottoirs de la rue. Réponse des services : érosion superficielle de l'enrobé sans pour autant dire que les trottoirs sont en mauvais état. Le service n'envisageait pas de reprise, mais il demandait l'avis du conseil quant à la mise en sens unique de la rue au tronçon Abbé/Jallet/Bercail pour créer des trottoirs et du stationnement.

Vote du conseil : 16 pour et 4 abstentions. Le conseil donne son accord sur le sens unique mais avec présence d'une zone piétonnière avec plots et aménagement type chicanes pour ralentir les véhicules, tout cela sous réserve de consultation des riverains.

Zones à 30km/h

Le conseil de quartier aborde le sujet de la vitesse globale sur les quartiers. Propositions de modification de la limite de vitesse et de passer de 50km/h à 30km/h

Idée intéressante qui mérite d'être discutée avec les autres conseils de quartier et lors de la séance plénière. Le conseil pourrait y réfléchir dans le cadre de la commission vélos. Et ne pas oublier le piéton dans ce type de projet.

***Route d'Aiffres – Clinique Inkerman - Priorités 2005**

Le conseil souhaite savoir si une entrée ou sortie de la clinique sur la route d'Aiffres est envisagée.

La demande sera faite auprès du service concerné.

Route d'Aiffres – Centre de tri

Il existerait un projet de réaménagement du carrefour du centre de tri. Le conseil souhaiterait l'obtenir.

La demande sera faite au service.

Objet : Inauguration de la MCSP

A t'on une date d'inauguration ?

L'information sera communiquée

***Place Ferdinand Buisson**

Le groupe de travail souhaite obtenir un plan de la zone afin de pouvoir travailler et faire des propositions.

La demande sera faite auprès de la voirie.

OBJET : AUTRES DEMANDES

***MCPT**

La MCPT de Champclairot souhaite agrandir leurs locaux. Lors du conseil de quartier du mois de juin, le conseil avait proposé à la représentante de la MCPT de lui faire une demande. A ce jour, rien n'a été fait.

Le Conseil de quartier attend une demande écrite de la MCPT

***Demande de clôture - Piscine de Champommier**

Il est demandé de clôturer l'espace vert situé derrière la piscine de Champommier afin d'empêcher l'accès aux chiens.

***Les étudiants demandent la réinstallation de la piste de skate :**

Leur faire des propositions sur les emplacements possibles pour qu'ils choisissent.

***Ecole Jean Jaurès :** un projet est en cours mais le conseil n'a rien reçu de la part des enseignants.

Le projet interne a abouti. Ils ont maintenant le souci de faire l'extérieur.

Prochaines réunions

Bureau

Mercredi 15 octobre 2004

Conseil de quartier

Mercredi 3 novembre 2004